



La Dépêche Meulsonne

Numéro 35

AVRIL 2008

INFORMATIONS MUNICIPALES

*Le nouveau Conseil Municipal
autour du Maire, Jean-Marie BUTIN*



Le Mot du Maire

Les résultats des élections du 9 mars m'ont reconduit pour un nouveau mandat avec la totalité de ma liste « Bien Vivre à Maron ».

Je tiens à remercier très chaleureusement la grande majorité des électeurs qui nous ont fait confiance dès le premier tour, ce qui tendrait à démontrer, tout en étant conscient de nos carences que ce que nous avons fait pendant notre précédent mandat a été approuvé et que notre programme pour ces six années à venir est accepté.

Nos projets sont ambitieux mais je suis entouré d'une équipe pleine d'enthousiasme prête à relever ces challenges.

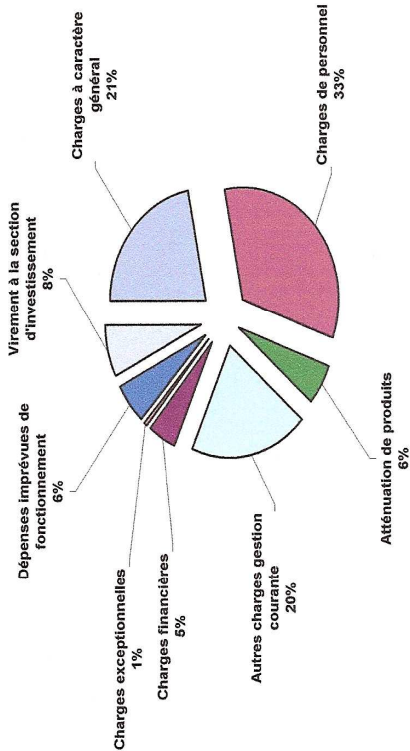
Vous nous avez confié un contrat de six ans : je renouvelle mon engagement à tout mettre en œuvre pour conduire ce mandat dans le respect et le bien de tous.

N'hésitez pas à me, à nous rencontrer car nous avons aussi besoin de vous pour exercer les responsabilités de la gestion communale.

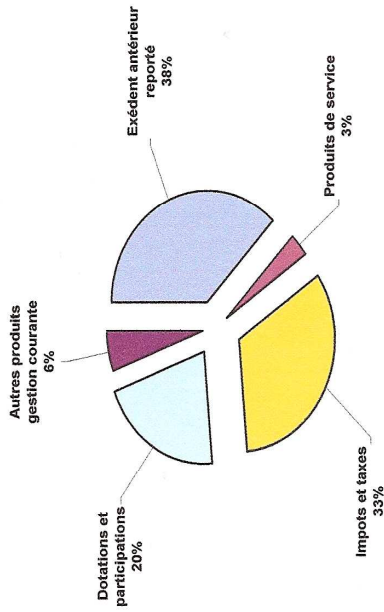
Jean-Marie BUTIN

Budget 2008

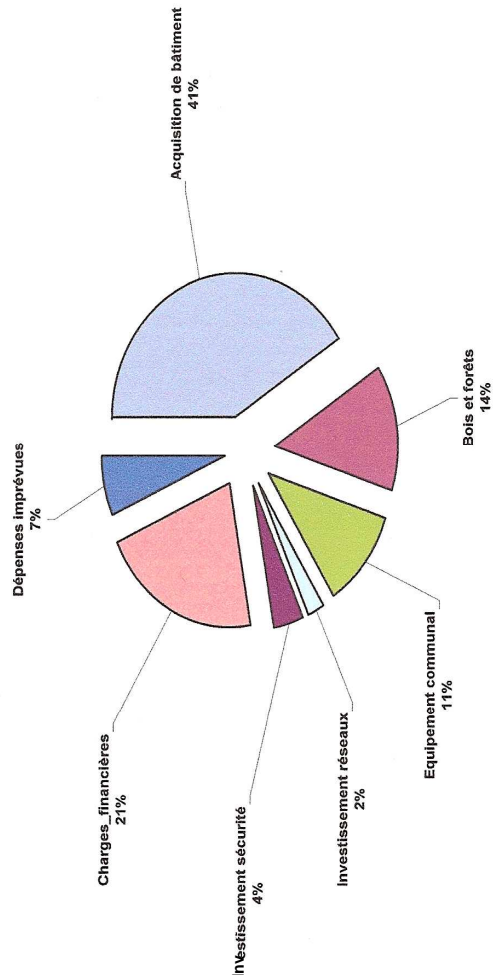
Dépenses Fonctionnement
(473 149,58€)



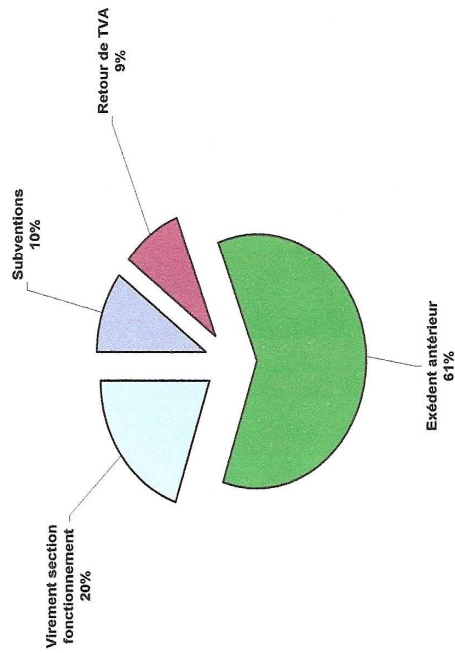
Recettes Fonctionnement
(473 149,58€)



Dépenses Investissement
(178 490€)



Recettes Investissement
(178 490€)



A.C.C.A

CHASSE A L'AFFÛT



Pour raison de sécurité, la Société de chasse de Maron communique qu'elle exercera le tir du sanglier à l'affût à compter du 1er juin 2008 en forêt communale de Maron.

Ce mode de chasse peut se pratiquer tous les jours soit le matin jusqu'au lever du jour, soit le soir jusqu'à la tombée de la nuit.



CHASSE EN BATTUES

Des informations précises vous seront communiquées en temps voulu.
Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au 03.83.47.42.39.

Le Président, Pierre THOUVENOT

Comité des Fêtes

REMERCIEMENTS

Malgré la neige, la 19ème édition des foulées meulsonnes a réuni 660 coureurs, petits et grands, qui ont eu le courage de venir se défouler sur un parcours un peu boueux.

Le Président remercie la municipalité, les associations, le Conseil Général et les Particuliers pour leur don de coupes et de lots. Un grand merci à tous les membres du Comité et aux bénévoles qui ont bravé le froid et la tempête.

EVENEMENTS A VENIR

- * Journée Basket et Rallye Musical - samedi 14 et dimanche 15 juin 2008
- * Fête de la peinture - samedi 21 et dimanche 22 juin 2008
- * Fête Nationale - dimanche 13 juillet 2008
- * Goûter de Noël - samedi 13 décembre 2008
- * Fête de la St Sylvestre - mercredi 31 décembre 2008



D'autres manifestations pourront venir se greffer au cours de l'année.

Le Président, Michel HENRIET

A.F.R

Jeux de société

Mercredi 23 avril

Pendant les vacances, la bibliothèque sera ouverte les mercredis de 15h00 à 17h00. De plus, les enfants sont invités à venir jouer à des jeux de société le mercredi 23 avril à partir de 16h30.



Exposition cirque

15 mai -15 juin

Le cirque sera mis à l'honneur dans la bibliothèque de Maron de mi-mai à mi-juin au travers d'une exposition prêtée par la médiathèque départementale de Meurthe et Moselle. Des livres et des vidéocassettes sur le thème du cirque seront également disponibles.

Petit déjeuner littéraire

Samedi 7 juin

Le 6^{ème} petit déjeuner littéraire aura lieu le samedi 7 juin à 9h30 dans la bibliothèque de Maron. Nous avons choisi les 3 auteurs suivants :

- * Janine Boissard
- * Marie-Paule Armand
- * Elise Fischer

Des livres de ces auteurs sont disponibles à la bibliothèque de Maron. N'hésitez pas à vous joindre à nous !

Lecture pour enfants



Nous aimerions proposer des lectures pour enfants à la bibliothèque de Maron, un mercredi par mois de 17h00 à 18h00. Si vous êtes intéressés pour lire, merci de contacter Isabelle Conreaux au 03 83 47 64 91. Merci par avance !

La Présidente, Isabelle CONREAUX

Civismø

ENVIRONNEMENT



Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le lundi matin vers 5h00 - 6h00.

Il faut sortir les poubelles le dimanche soir après 19h00. **Les poubelles doivent être rentrées dans la journée. Il est interdit de laisser celles-ci sur le trottoir.**

Une information individualisée sera faite pour les personnes ne respectant pas ce règlement.

Il est rappelé que pour les personnes ne pouvant pas les rentrer chez elles, une possibilité de remplacement est prévue (soit poubelles plus petites, soit sacs en plastique). Nous envisageons différentes possibilités pour vous aider. Se renseigner auprès de la Mairie.

Ce règlement contraignant est prévu pour respecter notre cadre de vie, notre hygiène et la sécurité des piétons.

Nous vous remercions de votre participation,

STATIONNEMENT

Les places de parking sont rares à Maron ! Aussi, faut-il respecter le code la route :

- Le stationnement devant les garages est interdit, sauf autorisation du propriétaire.
- Le stationnement à cheval sur le trottoir est toléré à condition de laisser un passage pour les piétons (largeur d'une poussette bébé).
- Le stationnement sur la chaussée est autorisé (sauf panneaux d'interdiction). Il est bien difficile d'y laisser sa voiture sans risques, c'est pour cela que votre municipalité étudie les moyens pour faire ralentir la circulation.

A nous habitants de Maron de respecter déjà la vitesse autorisée de 50 Km/h.



Thierry BARATEAU,
3ème Adjoint, Responsable Environnement

Civismø

LA SAISON ESTIVALE



La saison estivale se prête naturellement à des moments de convivialité et de fête, ayant lieu en plein air ou fenêtres ouvertes : soirées musicales ou dansantes, barbecues ...

Elle est également un moment privilégié de repos et de détente,

Chacun doit s'attacher à faire preuve de savoir-vivre, de respect mutuel et de tolérance afin que tous puissent profiter de cette période tant attendue.

Communiquez courtoisement avec vos voisins et limitez les nuisances sonores et olfactives.

Cette période est également propice au jardinage et au bricolage. Ces travaux sont souvent réalisés avec des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison du bruit qu'ils provoquent (tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, bétonnières, etc. ...).

Un Arrêté Préfectoral régleme l'usage et fixe les horaires d'utilisation :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il convient également de limiter les nuisances intempestives, dont les animaux de compagnie peuvent être la cause : aboiements répétitifs, y compris de jour, déjections canines ...

NOS AMIS LES BÊTES

Attention à ne pas laisser divaguer vos chiens !

Le territoire de Maron est riche en endroits propices pour les besoins de nos animaux. Alors respectons les trottoirs et la chaussée.

Nous constatons de nombreuses déjections, particulièrement dans les ruelles du Vergeron et du Bac.

Merci de respecter là aussi, nos concitoyens qui y habitent.



Thierry BARATEAU,
3ème Adjoint, Responsable Environnement

Bélier Meulson

CAMPADO du 06 juillet au 19 juillet 2008- BELLECIN dans le Jura

Age : 12 - 17 ans

Hébergement : En camping sur la base de Bellecin 39 270 ORGELET (Jura)

Un large espace est prévu sur le site, pour l'accueil de groupes sous tente. Des zones de jeux collectifs sont accessibles sur place, l'accès au lac pour la baignade (surveillée), est situé à quelques centaines de mètres de notre centre, sur la plage de Bellecin. Les repas seront préparés par nos soins, l'hébergement sera sous tentes.

Transport : Les trajets se feront en train.

Activités : Une formidable aventure à vivre tout au long du séjour, pleine de sensations fortes, de découvertes et de bonne humeur. Vous pourrez choisir entre deux formules :

Formule 1 :

planche à voile (5 séances), spéléologie (1 séance), parcours aventure (1 séance), kayak rivière (1/2 journée)

Formule 2 :

Spéléologie (1 séance), parcours aventure (1 séance), kayak rivière (1/2 journée), course d'orientation, tyrolienne aquatique, escalade (1 séance), tir à l'arc (1 séance), vtt (1 séance)

Tarif : 500 € pour Maron / Sexey-Aux-Forges (tarif différent par quotient familial)
520 € pour les extérieurs

Inscription et information :

1ère inscription pour le regroupement Maron / Sexey

- mardi 29 avril 2008 de 18h30 à 19h30—salle polyvalente de Maron

2ème inscription pour tout le monde

- mardi 06 mai 2008 de 18h30 à 19h30—salle polyvalente de Maron

Versement d'un acompte de 180 € lors de la 1ère inscription possibilité de payer en trois fois (mai, juin, juillet). L'acompte ne pourra plus être remboursé à compter du 15 juin 2008.

**NOMBRE DE PLACES LIMITEES A 30 ENFANTS
INSCRIVEZ VOUS RAPIDEMENT !!!**

Une réunion d'information aura lieu le mardi 10 juin à 20h30 à la salle polyvalente de Maron.

Pour tous renseignements, s'adresser à Madame REPELIN Anne-Lise au 06.85.50.36.32.

NOTE AUX PARENTS

Outre l'obligation de souscrire un contrat d'assurances garantissant les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile, ainsi que celles de leurs préposés et des participants aux activités qu'ils proposent, les organisations sont également tenues d'informer les responsables légaux des mineurs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurances de personne couvrant les dommages corporels auxquels ils participent.

Bélier Meulson

CAMP KID du 20 juillet au 26 juillet 2008 dans le Val d'Amour à OURNANS

Age : 08 - 11 ans

Situation : OURNANS est un village situé dans le Val d'Amour sur la rive gauche de la Loue, à 20 Km de Dôle et 15 Km d'Arbois. Le camping trois étoiles possède une piscine surveillée, un terrain de sport. Il se situe à 700 m de la base de loisirs avec laquelle nous travaillerons.

Transport : Les trajets se feront en train (Toul via Mouchard) puis en mini bus.

Activités : Faire découvrir le milieu naturel dans un souci de sensibilisation aux problèmes environnementaux. Cette finalité étant visée au travers d'activités diverses : aquatorpille, radeau, découverte environnementale, sarbacane, parcours acrobatique, piscine et plein de jeux d'extérieurs que nous choisirons ensemble, plaisir et joie assurés.

Tarif : 230 € par enfant

Acompte de 70 € obligatoire au moment de l'inscription et paiement avant le 02/07/08

Inscription :

NOM :	
PRENOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
ADRESSE :	
.....	
TELEPHONE :	
Domicile :	
Travail :	
Portable :	
N° ALLOCATAIRE C.A.F :	
BON C.A.F	OUI	NON
PRESTATION	OUI	NON

**VENDREDI 16 MAI 2008 - SALLE POLYVALENTE - 18H00 A 19H00
UN DOSSIER D'INFORMATION VOUS SERA DONNE**

Pour tous renseignements, s'adresser à la garderie de MARON (salle polyvalente) ou au 06.85.50.36.32

NOTE AUX PARENTS

Tous les enfants participants aux activités de l'association doivent être couverts par un contrat d'assurance garantissant les conséquences de leur responsabilité civile (dégâts occasionnés aux tiers). Cette assurance est souvent comprise dans l'assurance habitation principale. En outre, il est rappelé aux parents l'intérêt de souscrire également un contrat d'assurance pour couvrir les dommages corporels auxquels sont exposés leurs enfants pendant les activités de l'association.

Bélier Meulson

L'Assemblée Générale du Bélier Meulson s'est déroulée le 8 février dernier à Sexey-aux-Forges.

A ce jour le poste de Trésorier est toujours vacant, nous vous rappelons que ce dernier est obligatoire pour la survie de l'association.

Le poste de Trésorier n'est pas seulement réservé aux parents des enfants utilisant les services de l'association, il pourra être assuré par toute personne bénévole majeure, dès acceptation de la modification des statuts.

Une Assemblée Générale Extraordinaire est donc prévue le Mercredi 30 avril à 20h30 à la salle polyvalente de Maron.

L'ordre du jour sera :

- Proposition de modification des statuts.

Pour ouvrir l'association aux bénévoles, et le conseil d'administration aux bénévoles majeurs qui ne sont pas (ou plus) parents d'enfants utilisant les services du bélier Meulson.

- Appel à candidature pour le poste de Trésorier

A l'issue de cette Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration se réunira pour élire le nouveau Trésorier.

Une fois l'assemblée terminée, **un pot de l'amitié vous sera offert.**

Le Président, **Éric HEMMER**

Ecole Maternelle

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS DE LA MATERNELLE



Les moyens et les grands de l'école maternelle sont allés à une animation USEP sur le thème des objets roulants. Il y avait des vélos à guider avec les pieds, d'autres qui avançaient en tirant sur le guidon, une roue pour marcher dedans, un tonneau que l'on poussait avec quelqu'un dedans, des pédalos, des kartings, des trottinettes, des planches à roulettes. On s'est bien amusé.



Mardi 18 mars nous sommes allés à la bibliothèque pour assister à une animation sur : « Jeux de doigts et comptines gourmandes ».

Marie-Christine, l'animatrice, nous a accueillis en chantant des comptines (« Enroulez le fil, déroulez le fil... », « Nous sommes les capitaines des pompiers », « Les crocodiles ») que nous avons tous repris en chœur.

Puis, elle nous a raconté l'histoire d'une petite tortue avec une carapace toute lisse dont la gourmandise l'a amenée à grimper tout en haut d'un arbre pour manger des fruits délicieux. Malheureusement, un aigle l'a attrapée. Elle s'est débattue pour s'échapper, mais en tombant elle a cassé sa carapace qui est devenue toute bosselée.

Enfin, Marie-Christine nous a lu l'histoire d'un radis, qu'un petit vieux a semé dans son jardin, et qui est devenu gigantesque. Nous avons adoré.

Ecole Elémentaire

HOUHOU !

Qui a des beaux genoux ?

C'est la Nounou !

Qui n'a pas de houx ?

C'est la Nounou !

Qui fait la roue ?

C'est la Nounou !

Qui n'a pas de pou ?

C'est la Nounou !

Eliott (classe de CP)

LE REGIMENT DES MAJORETTES DE MARON

Au cours d'une réunion de préparation du Carnaval 1972 organisée par les pompiers, Paul JEANDIDIER lança l'idée loufoque de parodier les majorettes. Le concept est adopté à l'unanimité. Au début il s'agit simplement de se déguiser et de participer entre copains au carnaval du village, mais pas question de se gausser des autres groupes de majorettes traditionnelles ni de les tourner en dérision. Le recrutement se fait en grande partie chez les footballeurs de l'union sportive (U S) de MARON. Une vingtaine de joyeux drilles répondent présents et se retrouvent engagés dans cette aventure. Pour les soutenir et les aider ils font appel à toutes les bonnes volontés et surtout à leur entourage.



Pour l'uniforme, Aimée HARTMANN dessine et réalise les shakos rouges (chapeaux). Marcelle ROBERT confectionne avec les autres épouses les jupettes blanches plissées – pensez à la taille des gaillards – pour le haut un sous-pull rouge est choisi. Pour le reste : panty – soutien-gorge et autres froufrous, l'initiative en revient à chacun... Sans bâton, une majorette n'est rien, celui-ci est bien sûr atypique : un tube en fer – deux bouchons de mousseux en plastique aux extrémités et un roulement à billes au milieu. Ainsi fait, il va tourner tout seul et donner l'illusion : ingénieux non ?

André PICARD – dit FISSOU se charge de la chorégraphie et de l'entraînement de ses compagnons, car le but n'est pas de faire un spectacle de mauvais goût. On répète et règle les figures acrobatiques du défilé dans le plus grand sérieux comme le moulin, le mur, la pyramide... et il faut compter avec certains incidents musculaires. Seuls deux d'entre eux J.P VINCHELIN et André BEGIN sont chargés de faire des pitreries en se mélangeant à la foule : il faut dire qu'ils y mettent tout leur cœur, une fessée publique leur est administrée par le chef de groupe quand au coup de sifflet rassembleur les indisciplinés ne rentrent pas dans le rang.



Dès leur première sortie en 1972 les spectateurs restent médusés au passage de ces gaillards en majorettes. Au premier abord, les autres majorettes sont ébahies : quelle agilité malgré leurs gros doigts ! Puis la tricherie découverte, les sourires sont bienveillants et complices ... Le drapeau avec pour emblème au début une feuille de marronnier est porté par le doyen René BOESCH 54 ans.

Passés l'étonnement et les fous rires la foule leur réserve un triomphe.

Décembre 1973 : Mme CHARLES – présidente des majorettes filles de NEUVES MAISONS fait appel à eux pour le "Noël des enfants sans joie" - Ils participent à la fête des majorettes de GONDREVILLE en 1974, également au festival de BADONVILLERS en 1975 pour obtenir leur premier prix.

En partant d'en haut à gauche : - Robert GALMICHE - Pierre SIMONIN - Francis HENRIET
Jean Paul VINCHELIN - Enzo VERDY - André PICARD - Jacky MARTIN - Marcel ROBERT
Alain DEGUIL - Bernard FONTAINE

En partant d'en bas à gauche : - ? - Claude FRANCOIS - Pierre HOVASSE - Francis VINCHELIN
Jacky MAHIER - Lionel BOYAT - Francis ROBERT - René BOESCH (porte drapeau)

Devant : - André BEGIN - Michel HENRIET



La même année Marie-Rose PRUNIAUX – auteur des contes de ma vallée – contacte Pierre BONTE le journaliste de l'émission « Bonjour Mr le Maire » sur Europe 1 pour lui parler de ce groupe si particulier. Celui-ci décide de les interviewer et fait appel à Jacques MARTIN rédacteur en chef de l'émission « le petit rapporteur » sur TF1 et à ses acolytes Stéphane COLLARO et PIEM...

En septembre 75 une équipe de télévision avec réalisateur, et techniciens se déplace dans notre village. Les Hommes-majorettes avec le concours de la fanfare de NEUVES MAISONS défilent sur la place.

Charles De GAULLE soutenu par tous les Meulsons. L'interview passe sur EUROPE 1 dans l'émission « Vive la vie » le 15 septembre 1975 à 6 h 30. Et fin septembre on regarde le défilé à la télé.

Le succès est à partir de ce moment national. On peut comme dans les livres d'UDERZO pointer non pas le village des gaulois mais bien MARON en MEURTHE ET MOSELLE le village des Hommes-majorettes.

Une association est créée en 1976 et des statuts déposés

André PICARD – président

Claude FRANCOIS – vice-président

Bernadette DEGUIL – secrétaire

Alain DEGUIL – trésorier

Pour répondre aux différentes sollicitations et garder la tête froide il est nécessaire de s'organiser et surtout de sauvegarder la vie de famille : les épouses et enfants les accompagnent dorénavant dans tous les déplacements. Les frais occasionnés : bus, repas, hébergement sont à la charge des organisateurs des manifestations.

Sur environ deux cents sorties on retiendra les plus importantes :

QUELQUES SORTIES DES MAJORETTES

1975	BARR	67	FETE DES VENDANGES
	LEUVILLE SUR ORGE	91	FOIRE AUX POTIRONS
1976	SARREGUEMINE	57	CARNAVAL
	TROYES	10	FETE FORRAINE
	PLOERMEL	56	
	FONCINES LE HAUT	39	
	HERSTAL	Belgique	
	CHATEAUROUX	36	
	LE RUSSEY	25	
	ETAIN	52	
1977	BRIENNE LE CHATEAU	10	FOIRE AUX BOUDINS
	GONESSE	95	FETE DES TULIPES
	ROSNY SUR SEINE	78	FETE COMMUNALE
	POLISOT	10	FETE CHAMPETRE
	SIERCK LES BAINS	57	FETE DE LA BIERE ET DE LA CHOUCRUTE
	BARR	67	
1978	MONTARGIS	45	
	SAINT DIE	88	
	BRIE CONTE ROBERT	77	
	ESPINASSE	5	
1979	OBERNAY	67	
	HETSTALL	Belgique	
	BRY	45	
1980	FERE EN TARDENOIS	2	FETE DU MUGUET
	DANVILLERS	55	
	NANCY	54	
	SORCY	55	
1981	ARLON	Belgique	
	EPINAL	88	
	ILLANGE	57	
	CONTREXEVILLE	88	
	MARVILLE	55	

Pour être fidèles à leur réputation et rester au top il est nécessaire de répéter au minimum une fois par semaine dans la salle paroissiale Léon BOULANGER

De 1976 à 1981 tous ces messieurs conjuguent leurs efforts pour en priorité entretenir et consolider leur amitié face aux aléas. Ils respectent leurs engagements et sont grâce à leur humour et joie de vivre nos meilleurs ambassadeurs

A partir de 1981 la lassitude, les enfants grandissant, le manque d'effectif occasionne petit à petit la fin de cette belle aventure.

Que reste-t-il de tout cela.....Des films, des photos, et surtout des anciennes majorettes qui la tête pleine d'anecdotes nous racontent encore... avec un certain panache comment ils ont été « les désopilantes majorettes de MARON »



Pierre SIMONIN - Claude FRANCOIS - Michel HENRIET - Didier GERARD



Déchetterie intercommunale

La déchetterie de Neuves-Maisons sera fermée les jeudis 1er et 8 mai 2008.

Les restaurants

RESTAURANT « Le Crocodile »

RESTAURANT « Le Caroloup »

CAFE - RESTAURANT « L'Estaminet »

- Repas de famille
- Plats préparés à emporter sur commande
- Spécialités : poissons en gelée, tourtes Lorraines, tourtes grenouilles, bourguignon, civet, coq au vin, etc ...

Avec les beaux jours, grand retour des pizzas les vendredi et samedi soirs.

Ouvert tous les jours, sauf le mercredi.

Téléphone : 03.83.51.44.61 ou 06.33.30.93.88



Imprimé en Mairie de MARON ☎ 03.83.47.26.23

Responsable de la publication : Jean - Marie BUTIN

Comité de rédaction : Edmond GARBO - Marina CHARRIER-GROJEAN - Aldo DE ZAN

Aïcha MOHRAZ - Claude SAUNDERS - Nicolas VOIRAND

Photos : Edith MUNIER